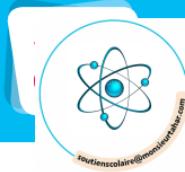


Les fonctions et les formes de la monnaie



La monnaie est constituée de l'ensemble des moyens de paiement utilisés par les agents économiques. Ses formes et ses fonctions sont diverses.

I | Les fonctions de la monnaie

1 Les trois fonctions économiques

- En tant qu'**unité de compte**, la monnaie permet de fixer un prix. Grâce à la monnaie, il est possible d'établir une échelle de prix simple et unique, exprimée en unités monétaires.
- Comme **intermédiaire des échanges**, la monnaie est d'abord un « agent de circulation » : elle facilite et accélère les échanges, c'est une liquidité. C'est là sa fonction la plus courante.
- La monnaie est également **réserve de valeur**. L'agent qui détient de la monnaie n'est pas obligé de l'utiliser immédiatement. En tant que réserve de valeur, la monnaie permet de constituer une épargne

Mot clé

Pour un ménage, l'**épargne** est la part du revenu non immédiatement utilisée pour la consommation.

2 Les fonctions sociales et politiques

- L'existence d'une monnaie repose sur la **confiance** des agents économiques dans sa capacité à jouer son rôle. Elle crée un lien entre ces agents, constituant ainsi un instrument essentiel de la cohésion sociale.
- La monnaie a une dimension politique car elle est un **instrument de pouvoir et de souveraineté**. En imposant son monopole d'émission de la monnaie, le pouvoir unifie l'espace économique et impose son système de paiement à l'ensemble de la communauté politique.

II | Les formes de la monnaie

1 Les formes actuelles de la monnaie

- La **monnaie fiduciaire** se compose des pièces de monnaie et des billets émis par la Banque centrale. Elle est la seule monnaie ayant un « pouvoir libératoire illimité », et repose sur la confiance des agents économiques dans les institutions qui émettent cette monnaie (fiduciaire vient du latin *fiducia* qui signifie confiance).

■ La **monnaie scripturale** est constituée par les dépôts à vue des agents économiques dans les banques. Cette monnaie est scripturale dans le sens où elle correspond à des écritures sur les livres de comptes des banques (scripturale vient du latin *scriptus* signifiant écrit). Elle représente aujourd'hui plus de 90 % de la monnaie totale.

■ Il ne faut pas confondre monnaie scripturale et **moyens de règlement** des échanges, c'est-à-dire les instruments (chèques, cartes bancaires, virements) permettant de faire circuler cette monnaie.

2 La masse monétaire

■ La masse monétaire représente la quantité de monnaie en circulation dans une économie. Plusieurs **agrégats monétaires** permettent de la mesurer en fonction de leur degré de liquidité :

- **M1**, agrégat le plus liquide, est composé des différents types de monnaie (fiduciaire, scripturale).
- **M2**, moins liquide que M1, inclut M1 et les comptes sur livret.
- **M3**, agrégat le moins liquide, est composé de M2 ainsi que des placements à terme et créances négociables.

■ À l'origine, la monnaie se présentait sous la forme de marchandises (bétail, céréales, fèves de cacao...). Elles ont été remplacées par des monnaies métalliques, puis fiduciaires et enfin scripturales. Cette évolution est qualifiée de **dématerrialisation** de la monnaie.



L'ESSENTIEL

Les fonctions et les formes de la monnaie

Fonctions

- unité de compte (fixer un prix)
- intermédiaire d'échange (liquidités)
- réserve de valeur (épargne)

Formes

- monnaie fiduciaire (pièces et billets)
- monnaie scripturale (dépôts à vue dans les banques)

Agrégats monétaires

- M1 = billets et pièces en circulation + dépôts à vue
- M2 = M1 + comptes sur livret
- M3 = M2 + placements à terme

Le rôle du crédit bancaire dans la création monétaire



Les établissements de crédit jouent un rôle essentiel dans l'économie. Parmi ces établissements, les banques de dépôt créent de la monnaie scripturale en accordant des crédits, mais doivent respecter certaines limites.

I | La création de monnaie par les banques

1 Le rôle des banques dans l'économie

- Les banques ou établissements de crédit sont des établissements financiers qui collectent les **dépôts** du public et accordent des **crédits** aux entreprises et aux ménages. Les banques ont un rôle d'intermédiaire financier entre les agents économiques disposant d'une épargne et ceux ayant un besoin de financement.
- Le développement du **marché financier** depuis la fin des années 1970 a entraîné, pour les banques, une baisse de leur rôle d'intermédiaire financier. Cependant, les banques ont développé de nouvelles activités en assurant un rôle d'intermédiaire sur le marché financier, notamment en gérant le portefeuille de titres de leurs clients, ou en transformant des crédits en titres financiers.

2 Crédit bancaire et monnaie

- Les banques créent de la monnaie scripturale en **monétisant** une créance. Lorsqu'une banque accorde un crédit à l'un de ses clients, elle inscrit sur le compte de ce client le montant du prêt accordé qui peut être utilisé comme moyen de paiement. Ainsi, la quantité de monnaie augmente dans l'économie.
- Lorsque le client de la banque rembourse son prêt, il y a **destruction** de monnaie : la quantité de monnaie dans l'économie diminue.

II | Les limites de la création monétaire

1 Convertir la monnaie scripturale

- La création de monnaie scripturale par les banques est limitée. Elles doivent assurer la conversion de la monnaie créée en monnaie fiduciaire, dont le monopole d'émission appartient à la **Banque centrale**.



■ La demande de monnaie fiduciaire peut venir des clients de la banque mais également des autres banques dans les **opérations de compensation** car la monnaie créée peut servir à des règlements en direction de clients d'autres banques.

Mot clé

Les opérations de **compensation** sont des opérations entre banques qui règlent les dettes et les créances entre ces banques.

2 Les contraintes institutionnelles

■ La création monétaire par les banques est limitée par des règles. Celles-ci peuvent émaner de la Banque centrale ou de la **réglementation prudentielle**. ▶ **FICHE 22** Celle-ci est définie par des représentants de banques centrales et des responsables du contrôle bancaire réunis dans le cadre du Comité de Bâle. L'objectif est de renforcer la solidité des banques afin d'éviter une nouvelle crise bancaire comme celle de 2008.

■ En décembre 2017, un nouvel accord est trouvé pour harmoniser les règles qui encadrent l'activité des banques à travers le monde : cet accord est appelé « **Bâle III** ». Il définit un ratio de fonds propres (capital des banques et bénéfices non distribués) égal à 10,5 % des engagements (crédits accordés par les banques) des banques à partir de 2019.

Mot clé

Le **comité de Bâle**, créé en 1986, a défini un premier ratio entre fonds propres et engagements, appelé ratio Cooke (Bâle I). Ce ratio a été modifié en 2004 (Bâle II) puis en 2017 (Bâle III).



L'ESSENTIEL

Le rôle du crédit bancaire dans la création monétaire

La création de monnaie par les banques
→ monnaie scripturale = monétisation d'une créance

Les limites de cette création monétaire
■ obligation de convertir la monnaie scripturale en monnaie fiduciaire
■ contraintes institutionnelles : Banque centrale, réglementation prudentielle, Bâle III (2017)

Le rôle de la Banque centrale



La Banque centrale dispose du monopole de la création de monnaie fiduciaire. Chargée de la politique monétaire, elle régule l'offre de monnaie.

I | Les fonctions de la Banque centrale

1 Gérer le système monétaire

- La Banque centrale, ou banque de « premier rang », joue le rôle de « **banque des banques** ». Toutes les banques commerciales, dites banques de « second rang », ont un compte à la Banque centrale sur lequel elles déposent leurs réserves en monnaie centrale.
- La Banque centrale a le **monopole de l'émission de monnaie fiduciaire** (pièces et billets). Elle émet également de la monnaie scripturale, qui circule entre les détenteurs de comptes à la Banque centrale, c'est-à-dire les banques et le Trésor. L'ensemble de la monnaie émise par la Banque centrale constitue la **monnaie centrale**.

2 Réguler l'offre de monnaie

- La Banque centrale a pour mission de contrôler la quantité de monnaie en circulation dans l'économie afin de garantir le **pouvoir d'achat de la monnaie** : c'est la **politique monétaire**.
- Lors des crises financières, les banques peinent à acquérir de la monnaie centrale pour faire face à leurs engagements. Pour éviter l'effondrement du système de paiement, la Banque centrale peut créer de la monnaie qui sera prêtée aux banques : c'est le rôle de **préteur en dernier ressort**.

Mot clé

Le **pouvoir d'achat de la monnaie** est la quantité de biens et de services qu'il est possible de se procurer avec une unité monétaire.

II | Les instruments de la politique monétaire

1 Les taux d'intérêt

- La Banque centrale est l'institution chargée de mettre en œuvre la politique monétaire, soit pour lutter contre l'**inflation**, soit pour relancer la **croissance économique**. Elle agit sur le taux d'intérêt, qui représente le **coût de l'emprunt** d'un client auprès d'une banque ou le coût

de refinancement des banques sur le marché monétaire, marché sur lequel il est possible de prêter ou emprunter de la monnaie.

■ Pour les pays de la zone euro, c'est la **Banque centrale européenne** (BCE) qui conduit la politique monétaire. Cependant, les banques centrales nationales des pays de la zone euro n'ont pas disparu, elles constituent avec la BCE l'Eurosystème. Le principal objectif de la BCE est défini dans ses statuts : maintenir le taux d'inflation à des niveaux proches de 2 % à moyen terme.

■ Lorsque les banques se refinancent directement auprès de la Banque centrale, celle-ci fixe un taux d'intérêt appelé **taux directeur** dont l'évolution détermine l'évolution des taux d'intérêt pratiqués par les banques.

■ La Banque centrale agit également sur le taux d'intérêt en offrant ou en demandant de la monnaie centrale sur le **marché interbancaire**.

2 Les réserves obligatoires et les mesures exceptionnelles

Mot clé

Le marché interbancaire est un compartiment du marché monétaire réservé aux opérations monétaires entre banques.

■ Chaque banque de dépôt possède de la monnaie fiduciaire déposée à la Banque centrale. Celle-ci peut imposer un **minimum de dépôt non rémunéré** : ce sont les réserves obligatoires. La Banque centrale fixe un taux de réserves obligatoires qui est un pourcentage exprimant le rapport entre le montant des réserves obligatoires et le montant des dépôts des clients de la banque.

■ En situation de crise bancaire, la Banque centrale peut fournir de la monnaie centrale aux banques de manière quasiment illimitée à un taux d'intérêt très faible.



L'ESSENTIEL

Le rôle de la Banque centrale

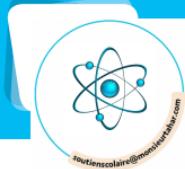
Ses fonctions

- gérer le système monétaire : « banque des banques »
- réguler la quantité de monnaie en circulation

Les instruments de la politique monétaire

- taux d'intérêt
- réserves obligatoires, mesures exceptionnelles

Les effets des interventions de la Banque centrale



Les interventions de la Banque centrale consistent à contrôler la masse monétaire. Les effets de ces interventions se font sentir sur l'inflation et sur l'activité économique.

I | Les effets sur l'inflation

1 Monnaie et inflation

- L'inflation est l'**augmentation générale et durable des prix**, ce qui se traduit par une perte du pouvoir d'achat de la monnaie. L'indice des prix à la consommation (IPC) permet de mesurer l'inflation, mais pour l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), cette mesure est incomplète car l'inflation ne concerne pas seulement la consommation des ménages.
- L'analyse économique établit une relation entre inflation et **quantité de monnaie en circulation**. Dès lors, toute augmentation de la quantité de monnaie entraîne une hausse des prix. Pour certains économistes, l'inflation est un phénomène purement monétaire. Pour d'autres économistes, la hausse de la quantité de monnaie entraîne une hausse de la demande sur le marché ce qui a pour conséquence une hausse des prix.

2 Taux d'intérêt et inflation

- L'inflation a des effets néfastes. Elle implique une baisse du **pouvoir d'achat** de la monnaie. Une inflation très élevée (on parle d'hyperinflation lorsque les prix augmentent de plus de 50 % par mois) entraîne un effondrement du système monétaire, plongeant les économies dans la crise. Ces effets de l'inflation nécessitent l'action de la Banque centrale.

- Lorsque l'inflation s'accélère, la Banque centrale augmente le **taux d'intérêt nominal** de telle manière que le **taux d'intérêt réel** augmente également. La hausse de ce dernier rend le crédit plus coûteux, ce qui tend à inciter les agents économiques à demander moins de crédits et à baisser leurs dépenses. Ainsi, la hausse du taux d'intérêt réel a pour effet une moindre création de monnaie et un retour à l'équilibre sur le marché avec moins d'inflation.

Mot clé

Le **taux d'intérêt nominal** est le taux convenu entre le prêteur et l'emprunteur. Le **taux d'intérêt réel** est la différence entre le taux d'intérêt nominal et le taux d'inflation.

II | Les effets sur l'activité économique



1 Monnaie et activité économique

- La création de monnaie stimule les **échanges** et favorise la croissance de l'**activité économique**. Inversement, si la création de monnaie est limitée, cela risque de freiner la hausse de la production et la création d'emplois.
- En accordant des prêts, et donc en créant de la **monnaie scripturale**, les banques favorisent le développement de l'activité économique. Cependant, la Banque centrale doit mener une politique monétaire qui favorise cette création de monnaie scripturale.

Mot clé

L'**activité économique** est définie par la production des biens et services qui vont satisfaire les besoins des agents membres de la société.

2 Taux d'intérêt et activité économique

- Alors que la hausse du taux d'intérêt vise à limiter l'inflation, la baisse du taux d'intérêt permet à l'inverse de soutenir l'économie. Les agents économiques peuvent **financer leur activité** à un faible coût : les ménages consomment plus et les entreprises augmentent leurs investissements.
- Une **politique monétaire accommodante** est un ensemble de mesures prises par une Banque centrale consistant à augmenter la masse monétaire et à maintenir des taux d'intérêt faibles afin de soutenir l'économie. Cette politique est le contraire de celle visant à lutter contre l'inflation.



L'ESSENTIEL

Les effets des interventions de la Banque centrale

Sur l'inflation

- augmentation de la quantité de monnaie
 - hausse des prix
- accélération de l'inflation
 - augmentation des taux d'intérêt

Sur l'activité économique

- stimulation des échanges
 - croissance de l'activité économique
- baisse du taux d'intérêt
 - soutien de l'économie